

AMENDEMENT

N° 000043



Conseil régional

Séance plénière des 18 et 19 février 2016

Groupe Europe Ecologie Les Verts & Apparentés  
Groupe Socialistes & Républicains  
Groupe Front de Gauche, Parti communiste Français, Parti de Gauche, Ensemble et République & socialisme  
Groupe Radical, Citoyen, Démocrate et Ecologiste & app.

Rapport CR 08-16

## La région s'engage pour l'emploi : 100 000 nouveaux stages pour les jeunes Franciliens

### AMENDEMENT

#### Un article est ajouté :

S'engage à porter une attention particulière aux jeunes des quartiers populaires, en précisant des modalités d'action spécifiques d'accompagnement pour ces quartiers, en particulier en prenant attache avec les structures locales travaillant avec publics.

#### Exposé des motifs :

Les quartiers populaires sont les plus impactés par le chômage et les besoins en formation. Les jeunes des quartiers populaires ont souvent beaucoup plus de difficultés à trouver un lieu de stage et sont également les victimes d'une discrimination à l'embauche prégnante. Cet amendement vise à renforcer l'action de la région en leur faveur.

Par ailleurs, il existe de nombreuses structures qui travaillent localement avec ces publics et qui ont acquis une réelle expertise au fil des années. Si nous voulons que ce dispositif soit réellement efficace, il est indispensable qu'elles y soient associées.

Mounir Satouri

Carlos Da Silva

Céline Malaisé

Conseil régional  
57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP  
Tél. : 01 53 85 53 85

Eddie Aït